**De quelle « république fraternelle » la laïcité de Jean Zay est-elle le message ?**

A qui connaît Jean Zay, son parcours historique et ses engagements politiques, sa convocation contemporaine pour dire ce que doit être la république et la laïcité occasionne un double trouble, certes familier à l’historien : celui du contexte méconnu et celui de l’intention détournée.

En effet, cette convocation de l’ancien ministre de l’Éducation nationale et des Beaux-Arts du Front populaire se fait le plus souvent à contre-sens de ce que furent l’action politique antifasciste de Jean Zay et ses convictions laïques apaisées. On le voit aisément en allant lire de près ses deux circulaires ministérielles consacrées aux prosélytismes politique (31 décembre 1936) et religieux (15 mai 1937) dans l’école. Le simple fait qu’elles soient successives, c’est-à-dire que le politique précède le religieux nous offre déjà le sens des priorités du moment. Mais elles nous permettent surtout de retrouver, successivement, ce contre quoi puis ce pour quoi Jean Zay combattait en ces temps de « crise d’identité nationale » (P Laborie) qui n’avaient rien à envier aux nôtres.

**Le contexte méconnu**   
*Le « non » du combat antifasciste : « les écoles doivent rester l’asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas » -*

La première circulaire de Zay, le 31 décembre 1936, est en effet un texte de combat contre le prosélytisme des ligues d’extrême-droite. C’est pour armer cette lutte politique anti-maurrassienne que Zay écrit la formule demeurée célèbre pour « définir » sa laïcité, sur les écoles « asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas ». Ce n’est plus tout à fait le cas dans les années 1930. Aussi Jean Zay veut-il préserver l’école, des idées et de la propagande des ligues « fascistes » très actives dans le quartier latin et aux abords des lycées. Remontent en effet au ministère des rapports de proviseurs décrivant le climat délétère qui règne depuis le 6 février 1934, avec la tentative de lynchage de Léon Blum en 1936 et de multiples bagarres de rue qui ont entraîné la suppression des ligues, notamment des Croix de Feu, par le Gouvernement.

Ajoutons, car cela a compté lourdement dans sa condamnation inique par la dictature de Vichy en 1940, puis dans son assassinat par les miliciens en 1944, que Zay lui-même est une cible notoire, comme le soulignait Raymond Aron, de ces haines maurrassiennes, tant il incarnait à leurs yeux les « quatre Etats confédérés de l’anti-France : les protestants, les juifs, les francs-maçons et les métèques ». Sans compter que son engagement comme ministre de l’Education nationale dans le Front populaire en fait, ipso-facto un « judéo-bolchevique » de premier plan. Ne pas restituer ce contexte lorsque l’on évoque le texte de sa circulaire devenue cardinale sur la laïcité c’est bien prendre le risque de contre-sens historiques redoutables sur ce contre quoi elle fut forgée.

**L’intention détournée***Le « oui » de la construction d’une république démocratique sociale culturelle de Front populaire :* *« Il va de soi que les mêmes prescriptions s’appliquent aux propagandes confessionnelles » -*

Tout aussi important est de voir ce pour quoi Zay luttait afin de rendre la République fraternelle. Et, là, redire ce qu’était le Front populaire et son rapport à la laïcité devient historiquement et politiquement nécessaire aujourd’hui, alors qu’une revue peut récupérer, sans qu’on s’en indigne, ce mot de Front populaire en lui donnant le sens de Front populiste. Pour Zay en 1936-1939, la république laïque est une république apaisée. 1936 ne rejoue pas les combats – gagnés – de 1905, ni ceux – perdus – de 1924. Héritiers revendiqués de la république radicale, Jean Zay et sa génération de jeunes radicaux sont des laïques très convaincus mais, répétons-le, apaisés. La circulaire de mars 1937 le souligne. Jean Zay est animé de « foi laïque », pour parler comme Ferdinand Buisson, un de ses inspirateurs majeurs, mais cette foi est justement celle de Buisson, celle de 1905.

La laïcité scolaire, stabilisée par Jules Ferry était alors très claire : pas d’enseignement religieux à l’école, pas de présence cléricale, une neutralité qui fait confiance à la raison critique et à la science, mais qui respecte les croyances des enfants. La célèbre lettre de Ferry aux instituteurs était explicite sur ce point, et relayée et déclinée largement par les revues pédagogiques de l’époque, et alors même que la France se déchirait autour des inventaires, la jurisprudence la faisait respecter. Un instituteur fut condamné en Cassation pour avoir dit en classe que ceux qui croyaient en Dieu étaient des imbéciles (affaire Morizot, 1907-1908). Symétriquement, un évêque fut condamné pour avoir attaqué en chaire l’école publique. Ce qui n’empêchait ni les instituteurs de combattre la religion en dehors de leurs classes, ni les prêtres de combattre les lois qu’ils considéraient comme antireligieuses en dehors des cultes publics. La circulaire de 1937 est un rappel de cette évidence, pas un combat de défense ni une croisade. D’ailleurs, elle est très courte, provient d’une demande des milieux laïques pas d’un sentiment obsidional sur le terrain, et elle est totalement isolée dans les textes produits par le ministère. La cause est entendue, et il s’agit pour Zay maintenant de refonder la République comme une démocratie sociale par la diffusion de la culture.

Là est le printemps républicain du Front populaire de Jean Zay ! Non pas tracer les lignes de défense d’une hypothétique ligne Maginot de l’identité française, mais forger une démocratie républicaine par la culture pour tous. Pour tous, y compris les enfants étrangers pour lesquels son ministère ferraille en novembre 1938, face au ministre de l’Intérieur de l’époque, dans le contexte de l’arrivée des réfugiés espagnols, jugés « indésirables ». Le ministère Zay, face à la tentation xénophobe d’Albert Sarraut, radical comme lui, mais guère de Front populaire, qui demande le retour des enfants en Espagne (à quel prix… ?), démontre qu’il n’y a pas de problème de submersion, d’envahissement et que tout se passe bien dans les classes où « les enfants se naturalisent »… Si l’on veut savoir ce qu’était le oui de la république pour Jean Zay, relisons les derniers mots qu’il prononce en 1933 au congrès radical-socialiste de…Vichy, ils valent programme : « réalisons dans l’âge mûr de notre démocratie ce rêve de jeunesse qu’est pour nous la vraie République fraternelle ! »

Dès lors, convoquer la « laïcité de Jean Zay » pour soutenir une politique où l’on demanderait à l’Etat de défendre une France à l’identité intangible et menacée, c’est bien se placer à contre-Zay, commettre un redoutable contre-sens d’époque, et trahir le printemps républicain que fut le Front populaire, loin des idéaux maurassiens. C’est aussi prendre le risque politique, extrêmement préoccupant, de limiter, voire d’obérer, le réflexe – antifasciste ? - du « vote républicain » en rendant toujours plus confuse l’idée même et les pratiques historiques de la république française démocratique, sociale, laïque.

Olivier Loubes

Antoine Prost